


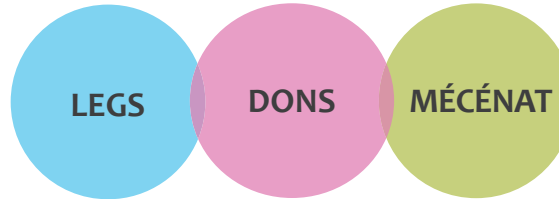


Centre de Lutte Contre le Cancer Jean PERRIN Clermont-Ferrand (63)






Ensemble, grâce à vos dons, luttons contre le cancer

✉ Centre Jean PERRIN
Direction financière
58 rue Montalembert, 63011 Clermont-Ferrand cedex 1
☎ 04 73 27 80 99 (service communication)
@ communication@clermont.unicancer.fr
www.cjp.fr    



Comment faire un don ?

-  Paiement sécurisé sur www.cjp.fr
-  Chèque à l'ordre du « Centre Jean PERRIN »
-  Espèces remises au service financier du Centre

Un reçu fiscal est adressé à chaque donateur.

Après déduction fiscale

| | | | |
|------------------------------|------|-------|-------|
| Particuliers Un don de... | 50 € | 100 € | 200 € |
| Vous coûtera... | 17 € | 34 € | 68 € |

Vous êtes un Particulier : 66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

| | | | |
|--|---------|-------|-------|
| Particuliers assujettis à l'IFI Un don de... | 50 € | 100 € | 200 € |
| Vous coûtera... | 12,50 € | 25 € | 50 € |

Vous êtes un Particulier assujetti à l'IFI : 75 % du montant de votre don est déductible de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite de 50 000 €. Votre don sera affecté à la recherche médicale.

| | | | |
|--|------|-------|-------|
| Entreprises mécènes Un don de... | 50 € | 100 € | 200 € |
| Vous coûtera... | 20 € | 40 € | 80 € |

Vous êtes une Entreprise Mécène : 60 % du montant de votre don est déductible de votre Impôt sur les Sociétés dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires.



Mme M. NOM, Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal : VILLE :

PAYS :

Téléphone : Mobile :

E-mail :

Nom de l'entreprise si mécène :

Commentaires :

En envoyant mon don, j'accepte le traitement des données personnelles comme indiqué ci-dessous

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatisé par le Centre Jean Perrin. Elles sont destinées à l'enregistrement de votre don, à l'envoi d'un reçu fiscal ainsi qu'à l'envoi de sollicitations d'appel à votre générosité et d'informations mail. Ces données sont également à assurer le suivi de nos campagnes de collecte et à la réalisation d'analyses statistiques. Ces données ne sont pas transférées ni détenues hors de l'Union européenne et sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des mailings précitées.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données et bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou de effacement, en contactant le Délégué à la Protection des Données du CJP par voie postale (Centre Jean Perrin - Mme Catherine Avrial - 58 rue Montalembert - 63011 Clermont-Ferrand) ou par courriel (datap@clermont.unicancer.fr). Vous êtes informé du fait que vos données peuvent être transmises à certains prestataires et sous-traitants du CJP, pour les seules nécessités des traitements listés ci-dessus.

AGP-P 2023-2024

VOTRE DON

Don ponctuel Don régulier

MONTANT DU DON :

1 seul choix possible

A défaut de choix : Affectation Recherche Médicale

Recherche Clinique

Projet « Mélanome Métastatique »

Projet « Repérage de la lésion mammaire par réalité augmentée »

Accompagnement aux soins

Nous connaître

Le Centre Jean PERRIN est l'un des 20 Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC) français.



Acteur majeur de la lutte contre le cancer de la région Auvergne-Rhône-Alpes et membre du réseau UNICANCER, il développe une importante activité de soins, de recherche, d'enseignement et de formation au bénéfice des patients en cancérologie.

Le Centre prône l'égalité des chances pour l'accès aux soins, il propose sur un seul site tous les examens, traitements et suivis nécessaires à une prise en charge de qualité pour tous.

La prise en charge des patients s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, les médecins sont salariés et ne pratiquent ni activité libérale ni dépassement d'honoraires.

La **Ligue contre le cancer** soutient également tout au long de l'année le Centre Jean PERRIN. Elle est un **partenaire privilégié**.

2 des projets pour l'année 2024

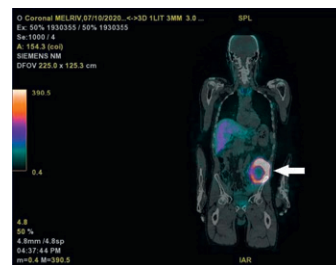
Recherche : nouvel essai clinique

Mélanome métastatique : un nouveau traceur radioactif pour traiter les métastases

Les équipes de chercheurs clermontoises ont inventé un **nouveau traceur radioactif** (^{131}I ICF01012) pour traiter les métastases de mélanome métastatique.

Créé par les chimistes de l'unité INSERM UCA UMR 1240 IMOST, il a d'abord fait l'objet de validations sur des modèles précliniques (cultures cellulaires, etc.). Il a été injecté à un patient pour la première fois au monde il y a quelques mois dans le service de médecine nucléaire du Centre Jean PERRIN.

Ce traceur présente une forte affinité pour la mélanine expliquant sa fixation sur les cellules de mélanome. **Une fois le traceur fixé, la radioactivité détruit la métastase.** Les résultats préliminaires sont très encourageants chez près de deux tiers des patients, avec une dose délivrée dans les tumeurs élevées sans toxicité significative. Ces travaux sont un modèle de collaboration scientifique entre la majorité des équipes du plateau clermontois.



« L'immunothérapie a été le traitement de rupture dans le mélanome métastatique il y a quelques années. Le principe est de réveiller le système immunitaire pour qu'il attaque les cellules métastatiques. Nous souhaitons associer les deux stratégies, l'ICF01012 et l'immunothérapie afin de créer un effet synergique. »

Pr Florent CACHIN, Médecin Nucléaire,
Directeur Scientifique du Centre Jean PERRIN

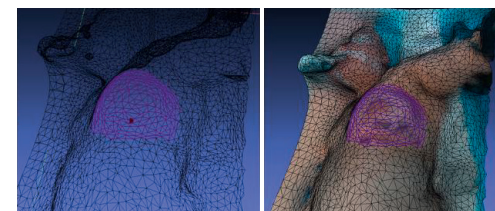
Recherche : nouvel essai clinique

Repérage non invasif de la lésion mammaire non palpable par réalité augmentée

Le cancer du sein est diagnostiqué par imagerie à un stade non palpable dans plus de la moitié des cas. La chirurgie nécessite un repérage de la tumeur avant l'intervention. Généralement, ce repérage est réalisé à l'aide d'un **guide métallique sous anesthésie locale** et sous contrôle radiologique.

Cependant, ce repérage présente plusieurs limites. En effet, pour la patiente, ce geste peut être **douloureux et traumatique**. De plus, il implique deux services : la radiologie et le bloc opératoire, posant ainsi des contraintes logistiques. Enfin, entre 10 % et 40 % des patientes nécessitent une reprise chirurgicale pour des marges non saines, posant ainsi la **question de l'efficacité du repérage**.

Nous proposons de développer un système de guidage non invasif : la **Réalité Augmentée, qui permettra d'obtenir une vision 3D avec transparence virtuelle du sein durant la chirurgie**, grâce à la fusion en temps réel de l'imagerie préopératoire avec la vidéo d'une caméra 3D située au bloc opératoire.



« Notre objectif est d'améliorer le confort et la prise en charge des patientes avant la chirurgie. Le confort est également répercutable auprès des professionnels de santé. »

Pr Xavier DURANDO, Oncologue, Directeur de l'Enseignement, Coordonateur de la Recherche Clinique au Centre Jean PERRIN

Vous donnez à la recherche les moyens d'agir. Grâce à vos dons, nous pouvons financer des postes de chercheurs et acheter le matériel nécessaire aux essais cliniques.